

## Questionnaire aux candidats à l'élection municipale de mars 2008

NOM : RHO.E.D.T... Prénom : ...... Date: 23 JANVIER 2008

Environnement	Signature :						
	supprimer la mention inutile					Réponse	
	mentio	n inutile	1	2	3		
PLU			E .:				
Mise sur site municipal du POS (carte et règlement)	oui	(803):	>>				
Abandon de la procédure de cassation du jugement d'annulation du PLU	oui	相關和	$\times$				
Elaboration d'un nouveau PLU en concertation avec habitants et associations	oui	<b>海田</b>		$\times$			
Mise sur site des dossiers votés en CM et/ou finalisés en cours d'études (PADD, rapport de présentation, carte, règlement)	oui	HOR.	X				
Délai de réalisation en mois						24 ENV.	
Quel projet pour la carrière du Centre ?						note 1	
Quel projet pour la carrière de l'Ouest?						note 2	
Quel projet pour la carrière de l'Est ?						note 3	
Quel projet pour intégrer les espaces naturels dans la trame verte régionale ( carrières + coulée verte) ?						note 4	
Espaces naturels / carrière de l'Est. Etes-vous favorable à ?							
- la demande de prise d'arrêté de protection de biotopes et d'extension de la ZNIEFF (voir PJ)	oui	1982	$\times$				
- la demande de classement de cette zone en ENS (Espace Naturel Sensible) au département	oui	1000		$\times$			
- la création d'un chemin nature	oui	-1800		į,	$\times$		
<ul> <li>l'ouverture d'une voie de circulation dans la carrière de l'est (chemin de Meaux)</li> </ul>	-0000	non	- /				
Démographie						>	
Etes-vous favorable à une augmentation de la population ?	1000	non				si oui note 5	
Habitat/urbanisme							
Quel projet pour l'îlot de l'Eglise ?						note 6	
Quel projet pour le centre ville ?						note 7	
Réhabilitation de l'habitat vétuste et insalubre	oui	non	QUES	non	100	NEWE.	
Protection des cœurs d'îlot dans les quartiers pavillonnaires (COS réduit au-delà des 24 m)	oui	1000					
Création d'un réseau fibre optique par canalisations souterraines	oui	non	A Voi	A AR		WE ETUXE	
Densification près des transports en commun ?						note 8	
Quelle préservation du patrimoine ?						note 9	
					_		
08 01 19 questionnaire aux candidats.xls page 1/3		1	K	sè			
		7					

tvironnement .		rimer la on inutile		é (voir n	ote)	Réponse
Circulation/ Transports						
Elaboration d'un plan de circulation avant PLU	oui	-		$\times$		
Politique de stationnement (gratuit-payant) centre-ville, gares, quartiers					n	ote 10
Mise en œuvre d'un plan vélo	oui	+1000	$\times$			
Zones 30 dans les quartiers pavillonnaires	eusi-	non	UNICE	JENEY ECOL	T AUT	a Abords
Aménagement de parcs relais près des 2 gares	oui	1000	×			ote 11
Rue Contant en double sens	oui	Page.	×			
Multiplication des navettes municipales	oui	Reset	$\times$			
Assainissement/ Eau/ Air/ Déchets						
Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement avant PLU	oui	194000		$\times$		
Mise aux normes des réseaux d'assainissement	oui	-1300	PROG	NESS N	IENE	
Réalisation d'une étude de faisabilité pour la gestion de l'eau par la commune	oui	Alexa.	$\times$	9		
Arrêt de l'utilisation des pesticides pour les plantations communales	oui	Hen.	X	-		
Suivi de la qualité de l'air dans les locaux municipaux, crèches, écoles	oui	1000b	Sou	5 6	PM S	
En zone pavillonnaire: compostage des déchets verts et réutilisation	oui			$\times$		
Activités/ Commerce		*			•	
Rééquilibrage habitat/ emploi	oui	non	QUE	sinon's	INP	RÉCISE
Création de zones artisanales	oui	134000	$\times$			
Mise en œuvre du décret du 26/12/07 relatif au droit de préemption des communes sur les commerces	s oui	- Halle	×			*
Risques naturels						
Mise en ligne sur le site communal des cartes de risques : carrières, sols argileux, inondations.	oui	-199K	$\times$			
Nuisances						
Bruits ferroviaires : plan de résorption des points noirs, murs antibruit, isolation de façades	oui	4900		$\times$		
Panneaux publicitaires : application du règlement de publicité	oui	.2000		$\times$		
Antennes relais : signature d'une charte avec les opérateurs et mise en ligne des mesures d'émission	oui	des	X			
Vos propositions			( )		n	ote 12

1 hoè

19 Janvier 2008					
	J-222-5-530	imer la n inutile	priorit 1	é (voir no	Réponse
2 Grenelle de l'environnement					
Mise en œuvre dans les décisions municipales (fonctionnement, économies d'énergies, transports, santé	oui		×		
Vos propositions		1	,		note 13
3 Charte de l'environnement					
Etes-vous favorable à la rédaction d'une charte plus lisible impliquant davantage les citoyens?	oui	non		0	
Vos propositions		11011	NS		note 14
4 Associations					
Suppression de la notion d'associations partenaires	oui	-10011	×		-T
Accès de toutes les associations locales à but non lucratif au site municipal	-4000Å	non			
Utilisation gratuite pour toutes les associations gabiniennes à but non lucratif des salles municipales	OME	non			
Mise en place de moyens de projection permanents (Conseil municipal, salle Malraux, salle Valenet)	oui	DEST:		$\times$	
Vos propositions					note 15
5 Information du public et concertation				·	
Mise sur site municipal de l'ordre du jour du CM	oui	HIP	$\times$		
Questions diverses des conseillers municipaux à 9h30 avec une suspension de séance du CM	oui	non.	AL	A FIN,	APRÈS LIGHT
Mise sur site municipal des décisions administratives à la date d'application	oui	mon	>		
des arrêtés du maire et du recueil des décisions administratives	oui	iden)	×		
des autorisations d'urbanisme ( demande d'autorisatin, permis, etc))	oui	non			
Création d'une commission d'urbanisme : élus, responsables municipaux, techniciens, professionnels, associations	oui	-	X		
Création de conseils de quartiers	oui	19911	X		
Vos propositions			,		note 16
6 Amélioration des relations avec les administrés					
Accusé de réception systématique des courriers ( papiers, emails, etc)	oui	1988	$\times$		
Organigramme des services de la ville sur le site	oui	19019-		$\times$	
Mettre un poste Internet en accès libre (Mairie et annexe) pour les démarches administratives	oui	non			
Vos propositions					note 17
7 Désirez-vous développer des projets en intercommunalité?					
Vos propositions					note 18
Priorité - 1: urgent - 2 moyen terme - 3 long terme - merci de ne pas modifer les numéros de note				***************************************	

Thoi

Monsieur Jean DENIS Président GAGNY ENVIRONNEMENT 18 rue des Collines 93220 GAGNY

Gagny, le 23 janvier 2008

Objet: votre questionnaire du 19 janvier 2008

Monsieur le Président,

Tout d'abord, permettez-moi de vous faire part de ma gêne quant aux réponses apportées à ce questionnaire.

En effet, il est aisé pour chaque candidat de claironner leur engagement en faveur de l'environnement à un mois des échéances électorales.

Aussi, si besoin en était, je vous rappelle que j'ai été le premier à me battre contre le bétonnage de la carrière du centre. J'étais le seul des candidats présent à la manifestation d'avril 2005 pour défendre les espaces verts gabiniens et le seul à avoir fait le déplacement sur Paris lors d'une manifestation similaire à la même époque.

Comme vous le savez, on ne juge les hommes que sur leurs actes.

Néanmoins, afin de vous être agréable, je me plierai donc au jeu des questions-réponses. Vous trouverez également ci-joint l'esquisse de mon projet municipal paru en octobre 2007 auquel je me permettrai de me référer tout au long de mes réponses.

Pièces jointes (4):

- projet municipal du groupe Ensemble pour l'Avenir des Gabiniens (8 p)

copie Lettre n7 : édito

- copie Lettre n°9 : page 4

copie Lettre n°11 : page 2

1 toe

## 1/PLU

Cf projet municipal, partie « Préservons notre cadre de vie », sous partie « urbanisme et patrimoine », 3<sup>ème</sup> proposition : « revoir le Plan Local d'Urbanisme annulé par deux fois par les tribunaux en tenant compte cette fois-ci de l'attente des Gabiniens et des associations représentatives ».

Pour élaborer un nouveau PLU, j'utiliserai au maximum le temps légal qui me sera permis afin que ce dossier soit finalisé en toute concertation. Il n'y aura donc pas de précipitation.

## Note 1 : Carrière du Centre

- espace vert : cf projet municipal, partie « Privilégions les Gabiniens », sous partie « vie culturelle et sportive », 6<sup>ème</sup> proposition : « mettre en place un parc nature en accès libre dans la carrière du centre permettant à toute la famille de s'adonner à des activités physiques en plein air, dans un cadre verdoyant (jogging, parcours de santé, jeux pour enfants, pétanque...). Créer un centre équestre dans cette même carrière ».
- partie située au nord du chemin du bois de l'Etoile : aucune construction. Réservée à la création d'un poney-club/centre équestre, en délégation de service public.
- partie située le long de la rue Jules Guesde: abandon du projet de l'Intermarché, compte tenu de l'ouverture en décembre 2008 d'un Super U de 3800 m2 à la pointe de Gournay, limitrophe à Gagny. Etant donné les sommes colossales (plus de 14 millions d'euros d'impôts locaux utilisés pour combler cette carrière de gypse), l'idée sera de rentabiliser au mieux cet espace. D'où le projet, cf projet municipal, partie « Dynamisons l'activité économique », sous partie « les entreprises » 4<sup>ème</sup> proposition: « étudier la possibilité de création d'un hôtel 2/3 étoiles ».

## Note 2 : Carrière de l'Ouest

Abandon du bétonnage de cette carrière. Utilisation des pouvoirs de police du maire afin de contrôler au mieux les activités du démolisseur (allées et venues incessantes de camions la nuit). Sur le long terme, projet de rachat de cette carrière avec les communes de Villemomble et du Raincy, afin d'y créer un parc intercommunal de qualité.

## Note 3 : Carrière de l'Est

Cf projet municipal, partie « Préservons notre cadre de vie », sous partie « développement durable », 1 ère proposition : « conserver les derniers poumons verts de Gagny et protéger la Carrière de l'Est, classée ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) ».

Par conséquent, aucune construction dans cette carrière. Elle restera pour ce mandat (jusqu'en 2014) en l'état. Il s'agira également d'éviter l'ouverture à la circulation du vieux chemin de Meaux.

\_ this

Note 4 : Intégration des espaces naturels dans la trame verte régionale

Comme la question le laisse supposer, cela relève plus directement du Conseil Régional d'Ile de France. Néanmoins, il est indispensable que les documents d'urbanisme soient compatibles avec le SDRIF. Aussi, je m'engage à travailler sans a priori politique avec les élus de la majorité actuelle du Conseil Régional d'Ile de France ou d'une éventuelle autre majorité qui sortirait des urnes après 2010.

## Note 6 : llot de l'Eglise

Ce n'est pas à la ville de jouer à l'apprenti promoteur immobilier avec l'argent public. Le droit de préemption doit être utilisé avec modération afin de respecter au maximum le droit de la propriété privée. Ce droit de préemption, je ne l'utiliserai qu'exceptionnellement pour la création de véritables bâtiments municipaux d'intérêt général (crèche, école) et certainement pas pour l'ouverture d'une voie à la circulation (prolongement de la rue du 8 mai 1945). Aussi, pour l'îlot de l'Eglise, j'éviterai au maximum de dépenser les deniers publics et je ferai confiance à l'initiative privée dans le cadre de la réglementation locale sur l'urbanisme.

## Note 7: Centre ville

Ma priorité sera de faire revenir les petits commerces de proximité avec le bâti existant. A cette fin, j'utiliserai tous les outils réglementaires et juridiques (manager de centre ville, règlement local de publicité, préemption des murs et des fonds de commerce).

## Note 8 : Densification près des transports en commun

A mon sens, votre question concerne les abords des gares Rer et non les arrêts de bus. A ce jour, je pense que ces quartiers sont assez denses et qu'il y a, avant tout, urgence à rétablir la sécurité aux abords de ces gares.

## Note 9 : Préservation du patrimoine

Cf projet municipal, partie « Préservons notre cadre de vie », sous partie « Urbanisme et patrimoine », 4<sup>ème</sup> proposition : « entretenir le patrimoine municipal afin que des erreurs comme celles qui ont mené à la destruction de la belle demeure chemin des sables ne se reproduise plus ».

En outre, notre ville a déjà perdu le château de Maison Rouge et celui du Chénay. Il s'agira donc de procéder à l'indispensable conservation du château de Maison Blanche, actuellement laissé en total abandon. Il faut également rendre aux Gabiniens l'accès à la Maison Baschet facile afin qu'ils puissent en profiter. Au sujet de la préservation du patrimoine, je vous renvoie à mon éditorial de la Lettre Numéro 7 de septembre 2007 qui était entièrement consacré au respect du patrimoine (copie ci-jointe).

Those (

Note 10 : Politique de stationnement (gratuit/payant) centre ville, gares, quartiers

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que le projet de la municipalité actuelle prévoit d'instaurer le stationnement payant dans certains quartiers.

centre ville: cf projet municipal, partie « dynamisons l'activité économique », sous partie « le petit commerce et les marchés non sédentaires », 3<sup>ème</sup> proposition: « augmenter les places de parking en privilégiant le stationnement en épi (avenue Jean Jaurès en centre ville, avenue A.Briand ou devant le 8à8 au Chénay) et créer de nouvelles places (par exemple, à l'emplacement de l'ancienne station service en face du Monoprix) >> .

• gares: pour le Chénay, on ne peut attendre éternellement l'ouverture hypothétique du parking régional. Le quartier du Chénay, devient en journée et ce, des deux côtés de la voie ferrée, une gigantesque aire de stationnement. Aussi, plutôt que d'avoir deux stades en piteux état au Chénay (stade de l'Est et stade rouge derrière la piscine), je propose de remplacer le stade de l'Est par une aire de stationnement municipale qui sera gardée avec un parking vélo. Cette aire de stationnement servira également les week-end pour les activités de l'Aréna. Concernant le stade rouge, il sera remplacé par deux stades disposés différemment et en meilleur état. Pour la gare du centre, les riverains du quartier de la gare subissent quotidiennement les nuisances dues au stationnement parfois anarchique. Le parking côté Villemomble mais situé sur Gagny est mal indiqué, mal utilisé (sans marquage au sol, entre chaque rangée de voitures, il reste de l'espace vide qui pourrait être utilisé) et en piteux état (la barrière ne fonctionne pas, il n'est pas gardé, les tarifs sont toujours indiqués en francs...). Ce parking doit être agrandi, l'espace rationalisé et un grand parking vélo doit y être créé et enfin, il doit être gardé. Cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « sécurité routière et transports collectifs », 5<sup>ème</sup> proposition : « créer un vélo parc dans chaque gare, fermé et sécurisé ».

 quartiers: le problème de stationnement dans les quartiers se pose surtout dans les rues étroites de Gagny où les riverains ont tendance à stationner en totalité sur les trottoirs. Il s'agira donc d'effectuer un marquage au sol, à cheval pour ces rues étroites sur la chaussée et sur le trottoir, laissant ainsi la possibilité aux piétons ( et poussettes éventuelles) de pouvoir marcher en toute sécurité.

Note 11bis : multiplication des navettes municipales

Cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « sécurité routière et transports collectifs », 6<sup>ème</sup> proposition : « élargir les plages horaires de la navette municipale notamment pour les Gabiniens qui rentrent tard du travail afin de faciliter leur retour à domicile».

## POUR L'AVENIR DES GABINIENS

### Note 12

Mise au norme des réseaux d'assainissement : cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « urbanisme et patrimoine », 6<sup>ème</sup> proposition : « respecter la loi sur l'eau en effectuant les travaux d'assainissement nécessaires ».

Réalisation d'une étude de faisabilité pour la gestion de l'eau par la commune : cf la Lettre n°11 janvier 2008, page 2 « Prix de l'eau » : « pour un meilleur tarif, il faut envisager de revenir à une régie publique sans intermédiaire » (copie ci-jointe).

Utilisation des pesticides: cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « développement durable », 4<sup>ème</sup> proposition: « promouvoir les gestes et achats écologiques comme privilégier les végétaux peu consommateurs d'eau ou récupérer l'eau de pluie pour le nettoyage des rues et des engins, l'arrosage...Le ville doit donner l'exemple ».

Compostage des déchets verts et réutilisation : cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « développement durable », 3<sup>ème</sup> proposition : « optimiser le tri sélectif et moderniser la gestion des déchets ménagers en s'inspirant d'expériences réussies dans d'autres villes ».

Rééquilibrage habitat/emploi: au niveau communal, les zones susceptibles d'accueillir les activités économiques ne sont pas si nombreuses. Aussi, cela me paraît prématuré de parler de rééquilibrage.

Création de zones artisanales: Gagny étant la dernière ville du département en matière de produit de taxe professionnelle par habitant, je vous informe que dans mes 12 Lettres éditées à ce jour, à chaque fois, une partie a été consacrée à l'implantation d'entreprises sur notre ville. Cf projet municipal, partie « dynamisons l'activité économique », sous partie « les entreprises », 1<sup>ère</sup> proposition : « aménager les terrains encore disponibles et facilement accessibles (zone de la Fossette côté Neuilly sur Marne, le long de la voie ferrée ou encore sur la nationale N302) » ; 2<sup>ème</sup> proposition : « créer une pépinière et un hôtel d'entreprises pour les Très Petites Entreprises et les PME, comme à Villemomble » ; 3<sup>ème</sup> proposition : « implanter un village d'artisans dans une zone adaptée ».

1 hoë

Préemption des fonds de commerce: avant toutes choses, je vous précise qu'il était déjà auparavant possible pour la commune d'acquérir à l'amiable ces fonds de commerce. Ainsi, des communes comme Saint Denis ou Montrouge ont efficacement œuvré à relancer le petit commerce et n'ont pas attendu l'application de ce fameux décret. Des activités telles que boucherie, poissonnerie ou fromagerie ont pu ainsi être réimplantées dans le centre des villes citées.

A toutes fins utiles, Cf projet municipal, partie « dynamisons l'activité économique », sous partie « les petits commerces et les marchés non sédentaires », 5<sup>ème</sup> proposition : « préempter des murs ou des fonds de commerce afin de privilégier systématiquement des activités de bouche et éviter ainsi la monoactivité ». Je vous rappelle également que je sensibilise les Gabiniens sur ce sujet depuis déjà longtemps.

Bruit ferroviaire: les communes de Chelles et de Vaires sur Marne ont réussi à obtenir du Conseil Régional d'Ile de France et de RFF, la construction de murs anti bruit le long de la voie ferrée. A Gagny, une fois de plus, la municipalité a brillé par son immobilisme sur ce dossier. Je travaillerai donc ardemment et en faisant pression auprès du Conseil Régional afin que les Gabiniens puissent bénéficier dans les prochaines années de ces murs anti-bruit.

Antennes relais: Plus que la signature d'une charte avec les opérateurs et la mise en ligne des mesures d'émission, je souhaite, cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « développement durable », 5 em proposition: « s'équiper du matériel de mesure des champs électromagnétiques émis par les antennes relais de téléphonie mobile afin d'effectuer des contrôles indépendants. La ville doit remplir sa mission en matière de prévention sanitaire ».

## Note 13 : Grenelle de l'Environnement

Bien sûr la commune doit appliquer les mesures qui relèvent de sa compétence suite aux décisions du Grenelle de l'Environnement.

Je vous invite également à consulter page 5 du projet municipal les 6 propositions principales en matière de développement durable. Ces propositions, je le souligne une fois de plus, ayant été rédigées avant la mise en place du Grenelle de l'Environnement.

## Note 14 : Charte de l'environnement

Je dois vous avouer que je suis toujours assez sceptique sur ces « chartes incantatoires ». Une fois de plus, moins que d'en parler ou d'apposer ma signature au bas de quelques documents, je préfère agir.

## POUR L'AVENIR DES GABINIENS

## Note 15:

Associations partenaires: le concept même « association partenaire » est illégale. Il sera donc immédiatement abrogé (cf jurisprudences abondantes).

Accès des associations au site municipal : les associations qui auront accès au site municipal devront justifier d'un minimum de représentativité (siège social à Gagny, domicile du président et du secrétaire général sur la ville, minimum d'adhérents à jour de cotisations...).

Utilisation gratuite des salles municipales : là encore, il s'agira que chaque association puisse justifier d'un minimum de représentativité.

## Note 16:

Mise sur site municipal du Conseil Municipal: je vous propose même plus, cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « démocratie locale » : 5 eme proposition : « diffuser en direct sur internet les séances du conseil municipal » et 6 proposition : « organiser via internet un chat (discussion en direct) régulier entre le maire et ses administrés afin de répondre précisément aux questions concrètes ».

Suspension du Conseil Municipal: je vous invite à relire la Lettre numéro 9, novembre 2007, page 4 « démocratie locale » : « outre les réunions de quartier, 30 minutes seront réservées aux questions posées par le públic à la clôture de chaque conseil municipal afin de promouvoir la participation des citoyens » (copie ci-jointe).

## Mise sur site :

- pour les arrêtés du maire, ils seront immédiatement mis en ligne.
- concernant les autorisations d'urbanisme et notamment les demandes déposées par les propriétaires, je ne peux vous répondre car je ne sais pas encore si cela sera gérable. Donc, sur le principe, oui ; sur la pratique, à voir. D'où l'absence de réponse à cette question 5.5

Conseil de quartiers: cf projet municipal, partie « préservons notre cadre de vie », sous partie « démocratie locale », 2<sup>ème</sup> proposition: « constituer de véritables comités de quartiers et organiser des réunions thématiques avec un suivi des dossiers communiqué aux habitants ».

Note 17 : mettre un poste internet en accès libre : je ne répondrai pas pour l'instant à cette question. Il faut voir en effet si cela n'entraînera pas à plus ou moins long terme, la suppression d'un emploi municipal.

ENSEMBLE, POUR L'AVENIR DES GABINIENS CHOZ JIM DHOEDT 30 avenue de Marseille 93220 GAGNY Téléphone : 01 43 32 13 96 ou 08 71 30 32 65 ou 067 068 99 3311 Mél : gagny@wanadoo.fr

## Note 18 : intercommunalité

Comme précisé plus haut, l'intercommunalité peut être utile à Gagny pour racheter la carrière Marto. Néanmoins, à l'heure actuelle, certains élus semblent être revenus sur les bénéfices de l'intercommunalité puisque les économies d'échelle ne seraient pas à la hauteur des espérances. De plus, comme vous le savez certainement, je compte maintenir à Gagny sa spécificité. Aussi, l'intercommunalité, pourquoi pas mais cela dépendra avec qui.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jim DHOËDT